

AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES

COMPOST



RÉSIDUS ALIMENTAIRES
RÉSIDUS VERTS (FEUILLES, GAZON)
PAPIERS ET CARTONS
SOUILLÉS D'ALIMENTS
CHEVEUX, POILS

RECYCLAGE



PLASTIQUE (SAUF # 6)
PAPIERS ET CARTONS PROPRES
VERRE
MÉTAL

DÉCHETS



PRODUITS SANITAIRES
PAPIERS ET CARTONS CIRÉS
PLASTIQUES NON NUMÉROTÉS
PORCELAINE

ÉCOCENTRE



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
PNEUS
APPAREILS MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES
MEUBLES
RÉSIDUS DOMESTIQUES
DANGEREUX (RDD)
POLYSTYRÈNE

CALENDRIER DE COLLECTE EN TEMPS RÉEL SUR — RITL.CA

Pourquoi réduire le nombre de collectes des déchets?

- Pour diminuer la quantité de matières enfouies et ainsi réduire l'émission de gaz à effet de serre (GES).
- Pour diminuer les coûts de collecte et d'enfouissement qui ont une incidence directe sur le taux de taxation.

Saviez-vous que?

Chaque tonne détournée de l'enfouissement réduit de 2 tonnes nos émissions de GES.

- Pour augmenter le recyclage et le compostage des matières résiduelles.
- Pour rencontrer les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Comment y arriver?

Dès janvier 2020, le nouveau calendrier de collecte* prévoit la collecte des déchets aux quatre semaines pendant la période hivernale et aux deux semaines pendant la période estivale.

Pour faciliter l'adaptation à ce nouvel horaire de collecte, l'utilisation du bac vert et du bac brun est essentielle.

Nous vous rappelons que le bac noir sert uniquement à jeter des résidus ultimes qui n'ont aucun potentiel de récupération ou de valorisation.

Besoin de conseils?

Visitez TRAINDEVIEDURABLE.com ou contactez votre municipalité.

Une application mobile à la rescousse!

Pour savoir dans quel bac chaque matière doit aller, RECYC-QUÉBEC offre un outil très utile et GRATUIT.

